



LA BOITE A VOILE

Ecole Française de Voile

Digue Monroux Bas du Fort / 97110 POITE A PITRE

Tél: 0590 90 93 94

0690 519 819

Email : csbf.guadeloupe@wanadoo.fr

Une Ecole de Voile itinérante



Le Cercle Sportif de Bas du Fort, association affiliée à la Fédération Française de Voile, a pour objet la promotion, l'initiation, le perfectionnement, le développement et la pratique de la voile sous toutes ses formes.

Le CSBF, un des clubs leader du développement de la voile en Guadeloupe, a créé une école de voile itinérante « La Boite à Voile » et fait partager sa passion, son savoir-faire au plus grand nombre et notamment de faire pratiquer la voile en Guadeloupe où il n'existe pas d'infrastructures.

Ce projet s'est concrétisé pour donner suite à la demande de l'école primaire « Acomat » de Pointe-Noire. Lors du troisième trimestre 2015, le CSBF s'est délocalisé (bateaux à voile, sécurité et moniteur) à la plage Caraïbes sur la commune de Pointe Noire pour effectuer un cycle voile avec l'ensemble des classes de cette école. Depuis 2018, La boite à voile s'est déplacée à la Désirade, à Pointe Noire, à Basse Terre et à Port Louis.

Le but de l'EVI est de faire découvrir la voile et initier un large public dans les zones géographiques où cette pratique est inexistante. Elle permet du même coup de réduire les inégalités de l'accès à la pratique sportive et de désenclaver les territoires.

LA BOITE A VOILE fait découvrir la voile et initie :

- Des jeunes : collégiens étant dans des collèges classe REP, lycéens et primaires sur le temps scolaire et périscolaire
- Tous les autres publics intéressés, résidents ou vacanciers

NOS PRESTATIONS

LA BOITE A VOILE, sur demande d'une commune, d'une communauté de commune ou d'un établissement scolaire, se déplace sur un plan d'eau pour une période variable (une journée à quelques mois). Pour transporter et stocker son matériel, nous disposons d'un conteneur aménagé de 40 pieds que nous installons sur un site avec l'accord de la commune. Les différentes activités sont organisées comme suit :

- **Voile scolaire :**

L'école de voile accueille un public scolaire : des enfants principalement de cycle 3 (CE2, CM1, CM2), des collégiens et des lycéens, pour lesquels la voile peut constituer l'activité de pleine nature qu'ils doivent pratiquer dans le cadre des programmes d'EPS.

- **École de Voile :**

Apprendre à naviguer dans une Ecole Française de voile

Support : Laser Bug , RS Feva, planche à voile et Stand up paddle

Jour d'activité : mercredi après-midi et samedi

- **Stages vacances scolaires**

LA BOITE A VOILE propose pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi des séances découvertes ou des stages pour des particuliers (locaux ou vacanciers)

Support : Laser Bug ou RS Feva, paddle ou planche à voile

- **Groupes**

Présence de LA BOITE A VOILE dans les communes qui en font la demande (ticket sport, CLSH, stage sportif, fête du nautisme...).

NOTRE MATERIEL

1 conteneur de 40 pieds pour le stockage du matériel : accastillage, gilets et matériel pédagogique

Un bateau de sécurité avec un moteur de 20cv

10 « Laser bug » :

Le **Laser Bug** est un petit dériveur destiné à l'initiation de la voile pour les enfants. Plus puissant et plus réactif qu'un Optimist, il est également plus facile à manier. Le **Bug** est un vrai petit dériveur au look moderne avec son étrave toute ronde

5 « RS FEVA » :

C'est un dériveur pour les juniors doté d'un Spi asymétrique. Costaud (polyéthylène), vivant, tolérant, rapide dans la brise, le RS Feva permet d'aborder la navigation en double avec le sourire !

8 planches à voile « Bic Beach »**10 « Stand up paddle »****LES INTERVENANTS**

Nom	Prénom	Fonction	Diplôme	N° de Carte professionnelle
TRONQUET	Quentin	Moniteur	BPJEPS voile	0831 1ED0034
CADOR	Keryan	Moniteur	BPJEPS voile	En cours
OBELLIANNE	Xavier	Directeur	DEJEPS voile	97107ED0081



L'école de voile itinérante est un projet innovant et porteur de potentialités pertinentes dans un contexte social morose. C'est une structure mobile, légère, modulable, économique et souple capable de s'adapter parfaitement à toute demande de pratique.

Les partenariats qui seraient noués entre le CSBF et les communes qui adhèreraient à ce projet procurent des avantages réciproques à chacun.

Aux communes une attractivité nouvelle pour une activité nouvelle proposée aux populations sans investissements lourds à engager. À cela s'ajoute une ouverture intéressante pour inciter à la pratique et pour l'accompagnement de projets de développement locaux. Enfin, La voile offre une opportunité, dans le cadre des politiques de la ville, pour attirer des publics défavorisés et ainsi contribuer à réduire les inégalités entre les territoires.



Affilié FFV sous le N° 32 00606 - Agréé J&S sous le N° 971 82 11 AAJ 33

Déclaré en Préfecture le 30 août 1952 sous le N° 641

Siret n° 31331021100013